



**AVIS PUBLIC  
DE LA TENUE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE SUR LE  
PROJET DE RÉOLUTION N° 20-08-612**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de résolution relatif à une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) afin de permettre l'exploitation d'un usage organisations religieuses de type centre culturel et lieu de culte, de même que les usages accessoires et complémentaires à ce dernier sur la propriété sise au 2400, rang Saint-Antoine.

AVIS est, par les présentes, donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 août 2020, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le premier projet de résolution n° 20-08-612 intitulé :

**Adoption de premier projet de résolution / PPCMOI / 2400, rang Saint-Antoine / Usage organisations religieuses (981) de type centre culturel et lieu de culte / Lot 1 543 632 / Zone C3-748 / CCU n° 20-07-78**

et ayant pour objet :

- De permettre la présence de l'usage « organisations religieuses (981) » compris à l'intérieur de la classe d'usages Communautaire – Institutionnelle et administrative (P2), alors que la réglementation actuelle n'autorise pas ce type d'usage (Règlement de zonage n° 1275, annexe 1, grille des usages et normes C3-748).
2. L'assemblée publique de consultation devant porter sur ce projet de résolution est remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable, et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020.
  3. Ce projet de résolution vise la zone concernée C3-748 et les zones contiguës, telles que montrées au plan ci-joint.
  4. Ce projet de résolution contient une disposition susceptible d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.
  5. Une présentation détaillée portant sur ce projet peut être consultée jusqu'au jeudi 27 août 2020 16 h 45, sur le site Internet de la Ville en suivant ce lien : [Présentation du projet de PPCMOI - Consultation écrite – 2400, rang Saint-Antoine](#).

Aux fins de cette consultation, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs au projet de résolution doivent être transmis par écrit au bureau de la municipalité, au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6 ou par courriel à [ppcmoi@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](mailto:ppcmoi@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca), et être reçus au plus tard le 27 août 2020 à 16 h 45.

6. [Ce projet de résolution](#) peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

Pour toute question relative au projet de résolution visé par le présent avis, veuillez vous adresser au:

- Service du greffe et des affaires juridiques si celle-ci est en lien avec la procédure d'adoption et d'entrée en vigueur ou la consultation écrite;
- Service de l'aménagement du territoire si celle-ci est en lien avec la localisation des zones, l'objet de la résolution ou ses impacts.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce douzième (12<sup>e</sup>) jour du mois d'août deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)

# Plan

